

Compte rendu du COPIL concertation du 12 mai 2017

Les objectifs de cette réunion :

- ◆ Constituer le COPIL concertation, ses objectifs et principes de travail
- ◆ Contact avec le prestataire concertation
- ◆ Analyse des acteurs et des thèmes de la concertation
- ◆ Voir et discuter des processus de concertation possibles
- ◆ Eclaircir ce qui devrait se passer jusqu'à la définition finale du processus de concertation

Déroulement

Horaires	Object
9h15	Café d'accueil
9h30	Introduction
10h15	Analyse des enjeux et des acteurs par rapport à la concertation
11h15	Pause
11h30	Des processus de concertation possibles – idées très préliminaires Discussion sur les objectifs potentiels de la concertation et le groupe d'acteurs à impliquer
12h15	Suite à envisager et ajout d'un principe de travail.
12h30	Feedback sur la session et clôture
12h45	Fin

Présents

Régine BEGEL (CD)
Laurence CHICOT (CD)
Juliette CUNY (CD)
Luc COUSOT (SI d'eau potable de la région Mirecurtienne)
Maxime DELOME (DDT)
Claude DUBOIS (Maire de Saint-Ouen-Les-Parey)
Jean Francois FLECK (Assoc. Oiseaux Nature)
Xavier MARLY (DREAL Grand Est)
Robert MULLER (ADEIC)
Audrey PARIAUD (CD)
Guy SAUVAGE (CD)
Daniel THIRIAT (SIE de Bulgnéville et de la vallée du Vair)
Fabio BRUSA (Nestlé Waters)
Dominique RABY (Agence de l'Eau Rhin Meuse)

Yorck VON KORFF (flow-ing)
Aurélié WOJCIECHOWSKI (CD)

Les plus importants résultats

Attentes des participants vis-à-vis de ce groupe

Ces attentes ont été prises en tour de table. Elles reflètent des envies individuelles et pas forcément un consensus.

Il paraît qu'un nombre des attentes évoquées ne concernent pas seulement le COPIL mais aussi le processus de concertation

- ◆ Echange constructif
- ◆ Avancer sereinement (climat) mais aussi « sans tabous »
- ◆ Trouver des meilleures solutions
- ◆ Avoir un échange qui n'est pas stérile
- ◆ Transparence
- ◆ Partager (revenu au moins 5 fois comme attente)
- ◆ Avancer et aboutir
- ◆ Garder l'emploi sur le territoire, éviter des restrictions d'eau potable tout en protégeant la nappe
- ◆ Pouvoir étudier des scénarios alternatifs à ceux qui ont été déjà étudiés (un scénario sans transferts d'eau)
- ◆ L'ensemble des acteurs peuvent se prononcer sur la question
- ◆ Etablir un calendrier pour la concertation

Nécessité de mieux clarifier la tâche du Copil d'un côté la tâche du groupe « concertation » d'un autre

Il a été souligné que la tâche du Copil est *d'accompagner le processus de concertation* mais de *ne pas mener des discussions sur le fond du sujet*. Pour accompagner le processus le Copil doit discuter et valider :

- ◆ Les objectifs de la concertation et les thématiques sur lesquelles la concertation devrait donc porter
- ◆ Les acteurs à impliquer
- ◆ Le processus de concertation à mettre en place

A plusieurs reprises lors de la réunion du Copil il y avait des discussions sur le fond. Il paraît souhaitable de laisser ces discussions dans le futur au groupe « concertation » et se concentrer dans le Copil sur les tâches mentionnées ci-dessus.

Les thèmes que les participants du Copil considèrent importants pour la concertation



Basé sur une activité de dessin (voir photo) les participants ont exprimé quels thèmes ils considèrent importants pour la concertation

- ◆ Comment arriver à un équilibre entre les besoins des particuliers de boire de l'eau (de bonne qualité), de préserver l'eau et d'assurer l'emploi sur le territoire ?
- ◆ Assurer que le consommateur s'approprie les problématiques d'eau
- ◆ Patrimoine d'eau sur le territoire : Infrastructure mais aussi patrimoine naturelle. Question de solidarité entre villes et villages dans la gestion de l'eau (question du prix : quel prix est juste ?)
- ◆ La préservation de la ressource
- ◆ Est-ce qu'on veut Nestlé Waters sur le territoire ou non ? Est-ce qu'on considère cela est un atout ou non ?
- ◆ Les économies d'eau et le prix. Comment on partage ?
- ◆ Voir comment on peut réconcilier les différents intérêts.
- ◆ Qui fait quel effort d'économie ?
- ◆ Quel usage des nappes intermédiaires dans les solutions à développer ? Est-ce que des « petits projets » d'exploitation de nappes alternatives pourraient offrir des solutions ou d'utiliser de l'eau usée ou de pluie ?
- ◆ Améliorer les fuites d'eau
- ◆ Des efforts à faire chez tous
- ◆ Qui paie quoi ? Comment assurer la gouvernance en aval une fois que les solutions sont mises en place ? Quelles structures à mettre en place pour assurer la gouvernance dans la durée ?

Des aspects consensuels sur la concertation

- ◆ Il paraît consensuel (mais cela reste formellement à valider dans la prochaine réunion du Copil) que la concertation devrait être basée sur l'intention d'inclure les besoins de toutes les parties prenantes dans les solutions à développer)
- ◆ Il faut aussi penser à une démarche de communication aux usagers (même si pour l'instant le « comment » de cette communication reste ouvert)
- ◆ Des démarches de médiation ponctuelles entre un nombre limité de parties prenantes pourraient être considérées où cela apparaît pertinent (cela serait à définir)

Différences de points de vue sur la concertation

Les réponses sur les questions suivantes ont apparues comme beaucoup moins consensuelles que les points précédents :

Quel groupe d'usagers/ de représentants à impliquer dans la concertation ? La majorité des participants a exprimé une préférence pour restreindre les ateliers de concertation à la CLE ou à un nombre limité (à définir) de membres de la CLE. Par contre, au moins un participant du Copil a exprimé une préférence pour travailler avec un groupe de citoyens. Il paraît clair aujourd'hui que chaque des deux démarches aurait des avantages, des inconvénients et des risques¹.

Sur quelles décisions précédentes de la CLE on se base pour le point de départ de la concertation ?

Il est évident que la CLE a déjà mené un long travail sur la gestion de la nappe. Malgré ceci et malgré certaines décisions qui ont été prises par la CLE ils existent des différences de point de vue parmi les membres du Copil sur la question s'il faut étudier davantage un scénario « sans transferts d'eau » (au

¹ Ils seront résumés à la prochaine réunion du Copil.

moins un participant évoque la nécessité) ou si ce scénario a été déjà traité suffisamment précédemment (au moins un autre participant a souligné ce point).

Avec quel sujet on entre dans la concertation ? Une proposition était d'y entrer avec l'effort de se mettre d'accord sur le « grand chemin » qu'il faudrait prendre ensemble. Une autre proposition était de regarder les points bloquants et de voir comment ils pourraient être enlevés.

Quel objectif final on se donne pour la concertation ? Différentes attentes ont été exprimées. Pour certains il faut aller jusqu'à la formulation des mécanismes qui permettent la gouvernance des solutions dans la durée. Pour d'autres Il serait peut être suffisant d'arriver à quelques compréhensions mutuelles sur des points centraux (qui seraient encore à définir ensemble)

Quelle démarche de communication ? Le groupe a commencé à s'interroger sur des démarches de dissémination concernant la concertation et ses résultats. La majorité de ceux qui se sont exprimés ont préféré de passer par des relais qu'ils connaissent comme par exemples des conseils municipaux. Une question en suspense est celle de l'implication de la presse : à quel moment, avec quels objectifs (un objectif possible qui a été mentionné par plusieurs personnes était de mieux informer les consommateurs sur les enjeux eau) ?

Calendrier

Le consultant va mettre en place un doodle pour la semaine du 12 juin pour rencontrer les acteurs chez eux pour des entretiens individuels.

La prochaine réunion du Copil aura lieu le mardi 27 juin Salle du Foyer.

La concertation ne pourrait pas commencer avant septembre (Remarque : il y avait au moins un acteur dans le Copil qui en était déçu que cela ne pourrait pas être avant)